

LE BILAN DE COMPETENCES

Objectifs de l'action : L'objectif du bilan de compétence est de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. Il permet de rendre le bénéficiaire acteur de son devenir professionnel dans une logique de maintien et de développement de ses compétences. Textes de référence : Articles L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail. Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au bilan de compétences des agents de l'État : LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences

Code FORMACODE : 15081

Code CPF 202

Niveau d'entrée : Toute personne active

Lieu : L'action se déroule sur site et/ou à distance selon les besoins pédagogiques identifiés,

Supports de communication utilisés à distance : Téléphone, courriel, visioconférence

Accessible aux personnes en situation de handicap : Un référent handicap organisera avec vous votre parcours – à contacter par mail : contact@gipfcip-martinique.fr

Programme - méthodes :

PHASES	FORME	NATURE DE LA RENCONTRE	DUREE TOTALE
PHASE I Accueil, information sur la démarche bilan	Individuelle	Présentation du DABM, de la démarche, des modalités du déroulement du bilan de compétences et recueil rapide des besoins et des attentes de la personne	2H00
PHASE II Investigation avec aide personnalisée		Analyse de la demande	18H00
		Analyse du parcours personnel et professionnel	
		Repérage des intérêts et des éléments de personnalité à prendre en compte dans l'élaboration du projet	
		Analyse des compétences professionnelles développées et éventuellement transférables	
		Analyse de la faisabilité des pistes dégagées à partir de l'évaluation des aptitudes et des potentialités	
PHASE III Synthèse, restitution et conclusion du bilan		Recherche documentaire et travail sur le projet	4H00
		Analyse des perspectives retenues et des moyens à mettre en œuvre	
	Plan d'action		
		Entretien de synthèse	
Durée totale			24 heures
Tarif (Notre organisme n'est pas assujetti à la TVA)			2640€

RIB DU GIP-FCIP DE LA L'ACADEMIE DE MARTINIQUE

DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB	IBAN	BIC
TP FORTDEFRA	10071	97200	00001000273	38	FR76 1007 1972 0000 0010 0027 338	TRPUFRP1

Moyens pédagogiques

Les supports utilisés sont :

- Trame pour les 3 phases du Bilan
- Exercices sur les valeurs professionnelles, repérage et analyse des ressources et contraintes professionnelles
- Tableau des expériences professionnelles (analyse sur les postes occupés par tâches, réalisations...)
- Enquêtes métiers
- Document de synthèse finale

Moyens techniques

Nos locaux sont dotés de bureaux individuels **pour garantir la confidentialité des échanges**. Ils sont équipés de matériel informatique (pack office/ Windows) avec connexion internet pour l'accès aux sources d'information et à la passation des tests.

Un accès facile au pôle DABM, installé in situ, permet aux intéressés une information rapide et efficace.

Appréciation des résultats

Sont systématiquement délivrés en fin de bilan de compétences :

- Une grille d'évaluation "questionnaire de satisfaction à chaud".
- Questionnaire de Suivi post bilan de compétences

Informations et Contacts

A consulter sur notre site internet <https://gipfcip-martinique.fr/-dabm@gipfcip-martinique.fr>

GIP-FCIP-DBAM : Téléphone : 0596.64.83.83/0696 718 765-0696 81 57 98



Groupement d'Intérêt Public
Formation Continue Insertion Professionnelle

4, rue du Père Delawarde – Desrochers
97234 Fort de France
www.gipfcip-martinique.fr

Tél : 0596 64 83 83 – Fax : 0596 64 83 82
E-mail : dabm@gipfcip-martinique.fr
veronique.leufroy@ac-martinique.fr
SIRET : 189 729 056 00011 – APE 8559A
N° d'activité : 97 97 02123 97